

père Lacasse? C'est une mine, je ne vous dis que celà : une mine de bêtises.

Peut-on porter soutane, être oint du Seigneur, et mettre son nom, tout au long, au bas de pareilles incongruités. Et dire que notre archevêque laisse cet homme en liberté! Bien plus, il lui permet de baptiser nos enfants, de confesser nos petites fillettes, de marier nos grandes filles, de conseiller nos femmes en confession et en dehors du confessionnal, de dire messe, de donner la sainte communion et de nous envoyer saintement *ad patres* quand sonne notre dernière heure.

Ma foi, tant mieux ; le dénouement arrivera plus vite.

Il n'y a pas dans le pays un homme, sachant lire, qui ne sera pas dégoûté de la soutane, telle que portée de nos jours, quand il aura lu les élucubrations insensées et grossières du révérend père Z. Lacasse, prêtre, Olat.

Achetez ce gâchis, mes amis et mes *ennemis* ; achetez-le, c'est un fumier qui fera pousser la graine des bons principes que le CANADA-REVUE sème à pleine main depuis plusieurs années. Et puis, c'est probablement le dernier engrais que cet excellent prêtre livre au public ; aussi, y a-t-il mis toute son âme. C'est un long cri de douleur, de haine, de vengeance ; c'est le rôle d'un agonisant, crachant le blasphème et la mort. A lui seul il représente toute la gente, — j'allais dire toute la meute.

Voilà où en est rendu notre crétinisme canadien ; après une lutte de douze mois avec les anathématisés du CANADA-REVUE, il exhale son dernier rôle dans les affres d'une mort ignominieuse.

Que la terre lui soit légère !

FLUTE.

## ARTICLE LXXX DU SYLLABUS

Il est ainsi conçu :

« ANATHÈME A QUI DIRA QUE LE PONTIFE ROMAIN PEUT SE RÉCONCILIER ET SE METTRE EN HARMONIE AVEC LE PROGRÈS, LE LIBÉRALISME ET LA CIVILISATION MODERNE! »

Cette citation n'est pas ambiguë, et contient toute l'essence de l'esprit clérical. Elle suffit,

seule, à justifier nos efforts et à confondre nos dissimulés adversaires.

Les évêques les plus mitrés auront beau, du haut de la chaire, nous assurer que le clergé favorise l'évolution du progrès humain, nous répondrons : Mensonge ! Voyez l'article LXXX du *Syllabus*.

Les Jésuites les plus retors auront beau imprimer sur leurs alléchants prospectus qu'ils se réjouissent des découvertes de la science et qu'ils s'appliquent à les enseigner, nous répondrons : Mensonge ! Voyez l'article LXXX du *Syllabus*.

Les Lacasses les plus insolents auront beau publier des *Mines* pour prouver que le clergé est la plus libérale des institutions, nous leur répondrons : Mensonge ! Voyez l'article LXXX du *Syllabus*.

Les fanatiques, les imbéciles et les abrutis auront beau clamer que nous sommes des ingrats, des aveugles ou des monstres, nous répondrons toujours : Voyez l'article LXXX du *Syllabus* !

Nous admettons volontiers que le clergé, considéré individuellement, est composé d'hommes honnêtes et instruits, dont certains brillent au premier rang par leur intelligence, leur savoir et leur esprit.

Mais si l'individu est libre, la collectivité ne l'est pas ; et le clergé, pris en masse, malgré les qualités individuelles de ses membres, est contraint de se soumettre aux décrets pontificaux et d'en poursuivre malgré tout l'exécution.

Or, le *Syllabus* est une des règles ayant force de loi imposées au clergé. Sous peine de s'anéantir lui-même, il est obligé de l'appliquer en dépit de tout, même de la raison. On peut arguer que le ciel est le seul but de notre vie, mais on ne peut nier que les manifestations de l'esprit humain se traduisent par des acheminements progressifs vers une perfection matérielle, qui ne peut être condamnée par Dieu, puisqu'il nous a donné lui-même le désir et les moyens d'y parvenir.

Que certains hommes, mûs par des sentiments divers auxquels nous n'accordons ni approbation ni blâme, aient cru devoir se dérober au